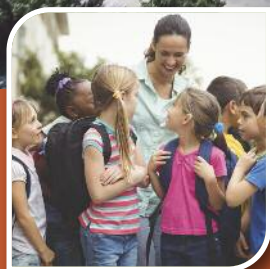
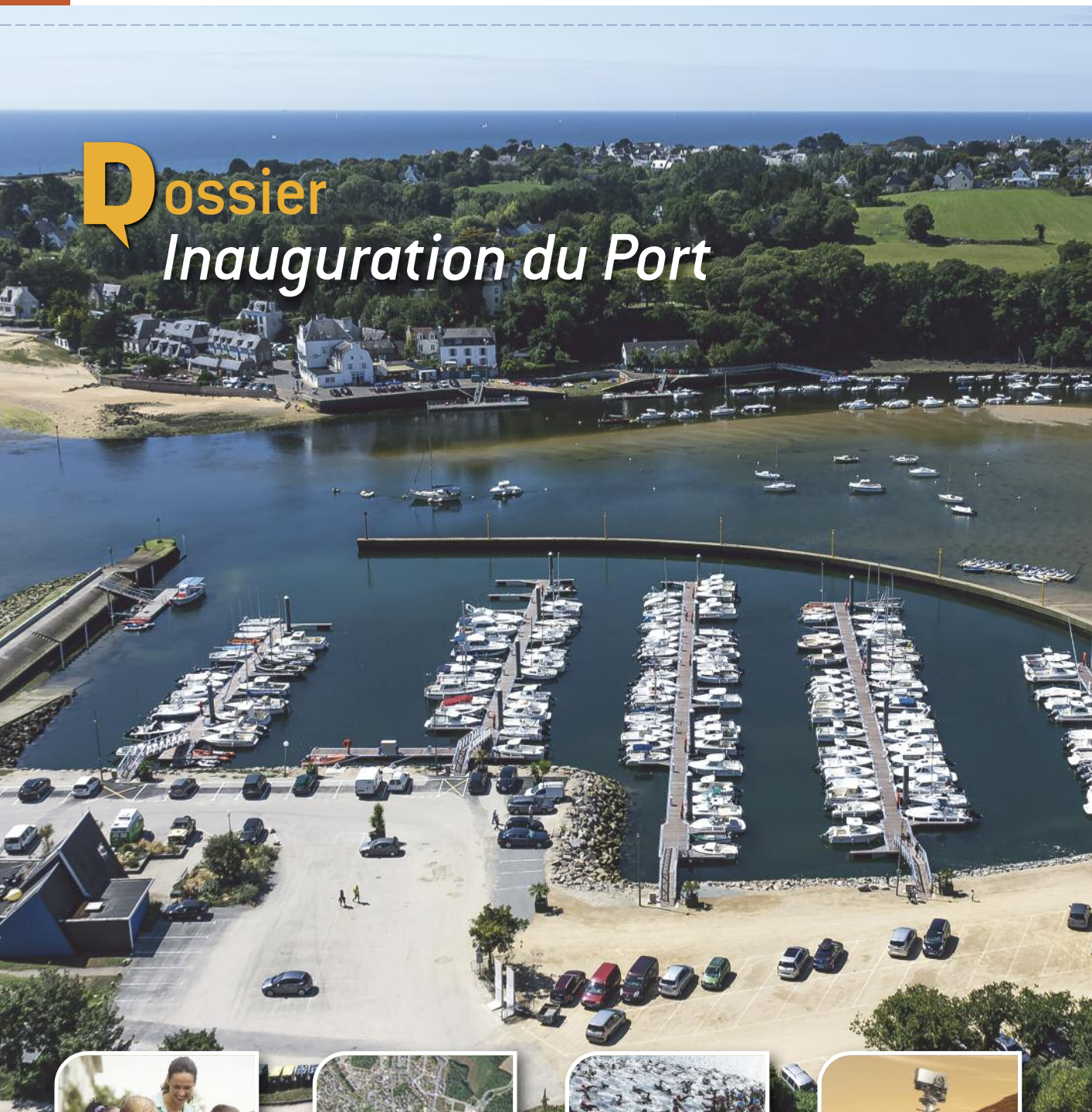


Terre & Mer

An douar hag ar mor



Dossier Inauguration du Port



Vie Municipale // 6
La rentrée
dans les écoles



Vie Municipale // 10
Explications sur
la Loi ALUR



Sport // 12
Le triathlon
IRON BREIZH



Culture // 13
La rentrée
de L'ESTRAN

Septembre 1915

Six jeunes Guidélois à la 2^e bataille de Champagne

Afin de briser le réseau allemand, très organisé et fortement armé de tranchées, le Général Joffre veut lancer pour 1915, la seconde bataille de Champagne.

Elle fait l'objet d'une longue préparation, dès le début Septembre (creusement de tranchées, aménagement de places d'armes...). Près de 2 000 pièces d'artillerie ainsi que 33 divisions provenant des 2^e et 4^e armées (cela représente alors près de 500 000 hommes), sont mobilisées et réparties sur près de 25 km.

Dès le 22 Septembre, les Français bousculent des positions allemandes pour les affaiblir et préparer le terrain pour une intervention des troupes d'infanterie.

Le 25 Septembre, un premier assaut est donné, il sera poursuivi de nombreux autres, tous aussi meurtriers les uns que les autres.

Le 9 Octobre, Joffre décide de faire cesser la bataille dont le bilan est dramatique : 140 000 soldats morts, blessés ou disparus, côté allemand, près de 180 000, côté français.

Parmi eux, 6 jeunes guidélois.

Passés par les bureaux de recrutement de Lorient, ils avaient tous été incorporés dans différents Régiments d'Infanterie où l'on comptait alors de nombreux Bretons (93^e, 192^e, 402^e RI). Tous sont morts au combat dans des lieux très importants de cette grande bataille ; La main de Massiges, les buttes de Souain, de Tahure, du Mesnil, Auberive en Champagne, la Ferme de Beauséjour... Il s'agit précisément de :

Yves Le Gal, de Béatus. Tué à 35 ans, le 25 septembre 1915 à La Ferme de Beauséjour,

Noël-Marie Le Meur, de Poulcot. Tué à 31 ans le 25 septembre 1915 à Mesnil Les Hurlus,

Henri de Polignac, (Capitaine - titulaire de la Légion d'Honneur et de la Croix de Guerre). Mort à 37 ans le 25 septembre 1915 avec 300 de ses hommes, en quelques heures à Auberive en Champagne,

Joseph Coeffic, de St Mathieu. Tué le 27 septembre 1915 à Cernay en Darnois. Il avait 30 ans.

Joseph Le Pogam, de Kermartin. Tué le 27 septembre 1915 à Perthe Les Hurlus (Butte de Souain), il avait 20 ans.

Jean-François Kerdalhue, de Kerhope. Tué le 29 septembre 1915 à Ste Marie en Py, à l'âge de 20 ans. Il est le frère cadet de **Louis-Marc Kerdalhue** évoqué dans une précédente chronique.

“Nous ne les oublions pas...”

Remerciements pour leurs recherches à Jo Daniel et l'association Histoire et Patrimoine de Guidel.

Pour marquer son engagement

dans la célébration du Centenaire de 14-18

la Ville de Guidel, y consacra cette rubrique, de manière exclusive jusqu'en Novembre 2018.

Nous pourrions ainsi partager certains points de notre histoire locale inscrite dans l'histoire de France.



Le Capitaine Henri de Polignac, au centre, avec plusieurs de ses "frères d'armes"

À la découverte des noms de famille bretons

par Serge Le Bozec / Ar-un-Dro e Gwidel

Dans la série des noms de famille venant d'anciens surnoms, éclaircissons ceux qui décrivent le caractère.

Pennec ou **Penneg**, ce nom est interprétable comme un surnom décrivant le physique : il s'agirait de quelqu'un remarquable par sa tête, parce qu'elle est particulièrement grosse par exemple. Mais ce nom peut aussi s'appliquer à quelqu'un de têtue. On a donc un lien *penn / penneg* comme en français tête / têtue.

Le Briz ou **Le Bris** est un autre nom difficile d'interprétation. En orthographe contemporaine, on le trouve sous la forme **Brizh**. Dans le cas d'une description physique, ce terme désigne quelqu'un de bigarré, de coloré parce qu'il aurait des taches de rousseur par exemple. Une des expressions pour

les taches de rousseur est justement *brizhennoù*. Mais *brizh* appliqué au caractère décrit quelqu'un de versatile, d'inconstant. On ne peut jamais être sûr de la traduction de ces noms, car la motivation, c'est-à-dire la raison pour laquelle ils ont été attribués, nous échappe. On retrouve ce nom de famille dans un lieu de Guidel : *Poull (ar) Brizh*, la mare ou le lavoir du dénommé Le Briz.

Le Diraison est aussi un surnom décrivant le caractère. Il est formé du mot *raison* précédé du préfixe *dí* qui donne un sens contraire. *Diraison* est donc celui qui est privé de sa raison, déraisonnable.

(à suivre)

2 Histoire(s) de Guidel**4 Retour sur images****5 État civil****6 Vie municipale**

- La rentrée scolaire
- Terrain synthétique
- Les 10 ans du RPAM

7 Dossier
L'inauguration du port de plaisance
10 Vie municipale

- La loi ALUR
- La caserne des pompiers
- La rue Général de Gaulle
- Nouveaux commerçants

12 Sports & Loisirs

- Triathlon IRON BREIZH
- Le label "Ville de surf"

13 Culture

- Petit Festival des Livres en Musiques
- L'ESTRAN
- Ateliers Musicaux de Guidel

14 Vie politique / Libre expression**16 Agenda**

Le port de plaisance agrandi a été inauguré le 12 septembre. Un grand jour assurément, puisqu'il a conclu 15 années de démarches et d'efforts... Il s'agissait tout autant d'augmenter la capacité d'accueil des plaisanciers que donner à ce port une vraie viabilité économique par le doublement du nombre d'abonnés, et en limitant son ensablement récurrent, grâce à la fermeture du bassin portuaire par un rideau de palplanches.



Ce port rénové, agrandi, contribuera à augmenter l'activité économique et l'attractivité touristique de Guidel et du Pays de Lorient.

*Un projet est devenu réalité.
Un autre prend forme.*

Mais c'est désormais à un autre chantier que les élus vont devoir porter leur attention : celui de la nouvelle école maternelle publique. Le projet est à présent arrivé à maturité.

Au moment où vous lirez ces lignes, la commission municipale aura sélectionné, à l'issue d'un concours d'architecture, l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue pour réaliser ce projet.

Autant de sujets et de bien d'autres encore dont traite le bulletin municipal.

François Aubertin, Maire de Guidel

Mairie de Guidel

11, Place de Polignac 56520 Guidel
Mail : mairie@mairie-guidel.fr
Tél. 02 97 02 96 96 / Fax. 02 97 65 09 36
Accueil :
lundi au jeudi : 8h30-12h/13h30-17h30
vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
et samedi : 9h30-12h (État civil)
www.guidel.com

Urgences

- » Pompiers : 18
- » Samu : 15 (ou 112 depuis un mobile)
- » Police : 17
- » Gendarmerie : 02 97 32 61 17
- » Médecin de garde : 02 97 68 42 42
- » SOS Médecins : 36 24
- » Pharmacie de garde : 32 37
- » Centre antipoison : 02 99 59 22 22
- » Hôpital : 02 97 64 90 00 (24h/24)
- » Violence conjugale : 39 19
- » Enfance maltraitée : 119
- » Urgence gaz GrDF : 0 800 47 33 33
- » EDF dépannage : 0 810 333 356
- » Déchetterie : 02 97 65 30 01

Des bornes de recharge électrique à Guidel

Pourquoi la voiture électrique ?

La voiture électrique est annoncée comme étant l'avenir de l'automobile et constitue certainement un progrès environnemental. De nombreux enjeux attendent la voiture électrique, le principal étant certainement l'autonomie. En effet, ces véhicules disposent d'une autonomie limitée (150 km en moyenne) et le réseau des bornes de recharge est, en France, encore insuffisant.

Un projet départemental et communal
Morbihan Énergies a obtenu la validation d'un projet d'équipement en bornes de recharge par l'État au titre du Programme d'Investissement d'Avenir, et Guidel a souhaité être son partenaire dans ce projet.

Quatre bornes de recharge accélérée (1H) seront implantées sur le territoire communal de Guidel.

La première a été installée *Place Louis Le Montagner face à l'espace Avalon*. Ces bornes sont subventionnées à 90%. Le coût total pour la ville sera de 8000 €.

Un projet qui renforce le caractère**naturel de notre ville**

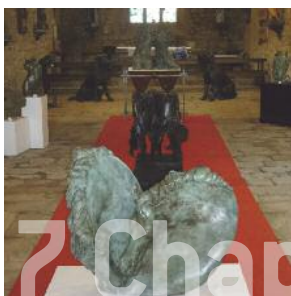
Avec des sentiers pédestres (Tro Kreis Ker), des plages propres (Pavillon Bleu), un soutien au surf (label "Ville de Surf"), des fleurs en nombre (Guidel villes fleuries)...

et enfin désormais des bornes électriques, Guidel se donne les moyens d'une ville accueillante, agréable à vivre, totalement tournée vers la protection de son environnement.



INITIATIVE NATURE

Festival des 7 Chapelles
Exposition de
Bernadette Kanter à
la Chapelle Saint Fiacre



Festival des 7 Chapelles
Anne Sorgues Quartet a enthousiasmé le
nombreux public de la chapelle de la Pitié



Festival Polignac
L'Orchestre de Bretagne
et la jeune trompettiste
Lucienne Renaudin-Vary
ont enchanté le public



Festival Polignac
Greg Ellis aux percussions et
Mehdi Bagheri au violon persan

Pierre Barbusse,
un guidéolois
en concert
aux Renc'Arts



Les chants de marin
des Gabiers d'Artimon,
temps fort des Renc'Arts



La musique irlandaise
du Pipe band de Derryclavin
a ravi petits et grands



Guidéolois et estivants ont pu découvrir
les produits locaux tous les mercredis soir
du marché organisé à la ferme des autruches



Le traditionnel kir breton offre le dimanche matin
pendant le marché par la municipalité et servi par les élus
Petits et grands sont entrés dans la danse...



Notre doyenne, Mme Marie Yvonne Dréan a fêté ses 103 ans



M. et Mme Robic ont célébré leurs noces de diamant le 12 septembre



Les élus échantent avec les nouveaux guidéolois autour d'un pot d'accueil



68 associations présentes au forum le 5 septembre



Remerciements aux sauveteurs qui ont surveillé nos baignades



Bénédictio par l'évêque du diocèse au pardon de Locmaria



Skate contest organisé par la WSA

Naissances



Avril 2015
 DAHO Léandre, le 15 avril
Juin, juillet, août 2015
 LE GALL Basile, le 28 juin
 DAUTIN Clément, le 6 juillet
 MAIXANT Léonie, le 10 juillet
 GUILLARD Malo, le 16 juillet
 FROMAGET Mathis, le 25 juillet
 COLLIN Hanaé, le 26 juillet
 MUETTON Gabin, le 27 juillet
 MAGNEN Evan, le 1^{er} août
 TOUREILLE Paco, le 1^{er} août
 MARZIOU Timéo, le 9 août
 JAFFRÉ Tommy, le 9 août
 LE VÉLY Maxime, le 19 août
 DELORME FABRE Owen, le 23 août
 LE MERRER Yoann, le 26 août
 GERAUDEL Titouan, le 26 août
 FRANÇOIS SMOLIK Mila, le 29 août



Mariages

Juin, juillet, août 2015
 HUMERY Pierre-Marie et VASSEUR Pauline, le 26 juin
 LE DALL Pierre-Yves et AMESTOY Mayalen, le 26 juin
 LE PODER Sébastien et LE COUPANNEC Béatrice, le 27 juin
 DOVICH I Julien et FRIQUET Géraldine, le 27 juin
 VANCAMBERG Philippe et ARPALIANGEAS Sabine, le 4 juillet
 BROUSSOT Yohan et EZVAN Valérie, le 11 juillet
 BARBINI Christophe et LE BORGNE Patricia, le 11 juillet
 LE TROUHER Damien et COUËTOUX Aurélie, le 11 juillet
 SOMMIER Yoann et GOUGEON Marie, le 13 juillet
 LE JEUNE Renaud et LE GARS Claude, le 18 juillet
 de MASCUREAU Edouard
 et de BOUËT du PORTAL Marie-Laëtitia, le 18 juillet
 CADET Thomas et GROSSARD Katell, le 25 juillet
 GUILLERME Jean-Baptiste et LEFEUVRE Stéphanie, le 25 juillet
 PONDÉZI Alexandre et HERVÉ Davina, le 1^{er} août
 BASTIEN Anthony et GUYADER Anne-Sophie, le 1^{er} août
 RIVALAIN Jean-Marc et PERIGAUT Sylvie, le 4 août
 MACHADO Filipe et BALLU Alix, le 6 août
 MARTIN Bernard et FAGOT Nadine, le 8 août
 JANSSEN Matthieu et DANIEL Olivia, le 8 août
 ROUILLEAUX Jean-François et GUILBOT Sylvaine, le 29 août

Décès



Juin, juillet, août 2015
 GOUHIR Angèle, veuve EVEN, 90 ans, le 22 juin
 MEUNIER Carmen, veuve LILL, 90 ans, le 22 juin
 NOËL Philippe, 92 ans, le 26 juin
 BERNARD Marie-Thérèse, veuve SRAMOTA, 89 ans, le 28 juin
 LE CAHAIN Marguerite, veuve LE HÉRITTE, 87 ans, le 1^{er} juillet
 PORET Patrice, 64 ans, le 7 juillet
 LE CORRE Joseph, 89 ans, le 8 juillet
 BRUNA Etienne, 88 ans, le 8 juillet
 CARLO Robert, 87 ans, le 9 juillet
 RAISON Geneviève, veuve SOLDATI, 88 ans, le 15 juillet
 LOISEL Benoît, 35 ans, le 18 juillet
 DUMONT Monique, veuve L'HOSPITALIER, 89 ans le 21 juillet
 LE BIHAN Roger, 76 ans, le 22 juillet
 HOLLOCOU Jean, 73 ans, le 23 juillet
 LE GUERNEVÉ Hélène, épouse LE GAL, 66 ans, le 24 juillet
 LE BAIL Anna, veuve GILLARD, 86 ans, le 25 juillet
 RIO Julien, 18 ans, le 29 juillet
 MIRC Henri, 83 ans, le 1^{er} août
 MORVANT Augustine, veuve MORVEZEN, 92 ans, le 2 août
 MIARD Suzanne, épouse LE YONDRE, 86 ans, le 3 août
 DALLE Gérard, 79 ans, le 15 août
 COURTET Céline, épouse LE FUR, 89 ans, le 19 août
 MILBAULT Huguette, veuve GHIRARDI, 92 ans, le 20 août
 VON LAGUNA Hans-Joachim, 67 ans, le 25 août
 COURTILLON Anne, épouse CROZES, 67 ans, le 28 août



Effectifs 2015 :

légèrement en baisse

En cette rentrée 2015 près de 1 090 enfants ont repris le chemin de nos écoles guidéloises. La baisse des effectifs se poursuit.



BONNE NOTE Les bonnes nouvelles de cette rentrée sont la réouverture d'une sixième classe monolingue et de la deuxième classe bilingue à l'école maternelle Polignac. En juin, la direction académique avertissait de la création d'un poste en filière monolingue mais aussi de la suppression d'un demi-poste en bilingue. En septembre, au vu des effectifs inscrits dans la filière bilingue en maternelle, un demi-poste était de nouveau ouvert. Bravo à la mobilisation des parents d'élèves, des équipes pédagogiques et des élus.

École par école en chiffres

ÉCOLE POLIGNAC

Stabilité des effectifs

→ **207** ÉLÈVES

pour 8 classes de maternelle, dont 2 classes bilingues breton

ÉCOLE PRAT FOËN

Légère baisse des effectifs

→ **322** ÉLÈVES

pour 14 classes de primaire, dont 2 classes bilingues breton

ÉCOLE N.D DES VICTOIRES

Baisse sensible des effectifs

→ **191** ÉLÈVES

pour 7 classes de maternelle

→ **361** ÉLÈVES

pour 14 classes en élémentaire

→ **10** ÉLÈVES

en classe d'intégration pour les handicapés

Temps d'Activité Péri-scolaire

Deux formules sont proposées aux enfants cette année

Les TAP ont repris aussi à la rentrée à Polignac et Prat-Foën.

ACTIVITÉS L'école privée Notre Dame des victoires qui a engagé des travaux d'accessibilité et de mise aux normes ne pouvait plus mettre à disposition suffisamment de salles. Elle a donc préféré se retirer du dispositif TAP tout en conservant le rythme scolaire sur 4 jours et demi.

Pour les écoles publiques

Le partenariat avec la médiathèque, l'école de musique et certaines associations sportives se poursuit. Le choix de la formule (temps libres ou ateliers dirigés) se fait pour toute la durée de la période (pas de changement possible en cours de période) et s'effectue au moment de l'inscription obligatoire.

Temps Libre

Une formule pendant laquelle les enfants sont pris en charge sur un fonctionnement de type accueil péri-scolaire. Pour des questions de sécurité et d'organisation, il est convenu que les enfants doivent rester une demi-heure minimum.

Ateliers Dirigés

La deuxième formule est constituée d'ateliers reposant sur la construction d'un projet autour d'activités variées réparties en 3 catégories (jeux sportifs, activités culturelles, jeux ludiques). Pour cette année scolaire le fil conducteur porte sur le thème du monde et sera décliné en 5 parties : les 5 continents.



Nouvelle école maternelle

Le site de Prat-Foën sélectionné

Le conseil municipal a approuvé en séance du 6 février 2015 le choix de Prat-Foën pour l'implantation de la nouvelle école maternelle de la commune, le site de Polignac étant appelé à être dévolu à d'autres activités.

EN PROJET(S) Ce choix d'implantation reflète la préférence des équipes pédagogiques, ainsi que des parents pour un regroupement des écoles maternelle et élémentaire sur un même site.

Lors de cette même séance, un jury a été constitué et le lancement d'un concours d'architecture approuvé. 88 cabinets d'architecte ont répondu.

Le jury composé d'élus, d'architectes et assisté par le cabinet CERUR de Rennes en a sélectionné 3.

Le jury s'est réuni à la fin du mois de septembre. Le choix du lauréat est en cours.

Le projet porte sur une école maternelle à huit classes avec possibilité d'extension à dix classes.

Terrain synthétique

Une demande forte du club de football

Les terrains en herbe existants, utilisés trop intensivement, deviennent rapidement impraticables par temps pluvieux.

Une surface synthétique est donc mieux adaptée aux besoins.



TRAVAUX La municipalité a inscrit l'opération au budget 2015 pour réaliser un terrain utilisable pour les entraînements mais aussi pour des compétitions officielles. Suite à l'étude de faisabilité, le comité de pilotage (élus, représentants des clubs sportifs) a choisi le terrain haut du complexe pour l'implantation de la nouvelle surface.

Le nouvel équipement est homologable au niveau E4 (permettant des compétitions jusqu'à la division d'honneur) par la Fédération Française de Football (FFF). La réalisation de la surface de jeu de 68 x 105 m nécessite, après terrassement du fond de forme, la mise en place d'un géotextile, d'une forme en grave compactée, d'un réseau de drainage, d'une couche "de souplesse" et la pose du gazon de fibres synthétiques.

La surface de jeu est entourée d'une main-courante de 1,10 m de hauteur

pour assurer la séparation avec les spectateurs et ceinturée d'un cheminement piétonnier de 1,50 m de largeur en enrobé accessible aux PMR et d'une piste de 3 m en stabilisé pour permettre le passage des secours et des engins d'entretien. Un éclairage comportant 4 pylônes de 22 m munis de 5 projecteurs chacun assure un éclairage de 200 lux. Une clôture de 2 m de hauteur en panneaux rigides isole l'équipement. Les travaux, attribués au groupement Sportingsols / Eurovia avec Bouygues Energies pour l'éclairage, ont démarré le 27 juillet 2015. La mise à disposition des installations est prévue, sauf aléa météorologique important, pour la fin octobre.

L'opération dont le coût s'élève à 853 000 € est cofinancée, par la commune, l'État, le conseil départemental et la fédération de football.

Bon anniversaire !

Le RPAM* fête ses 10 ans le 24 octobre

(Relais Parents Assistantes Maternelles)



Catherine Heurtier, animatrice du RPAM, souhaite réunir autour des assistantes maternelles les familles d'aujourd'hui et celles d'hier. Ce sera l'occasion pour les petits et les grands ayant fréquenté le Relais de venir souffler les bougies et de participer aux ateliers animés par les assistantes maternelles.

Une exposition de photos prises par les "nounous" raconte les 10 ans du RPAM. Un atelier photo permettra de compléter l'album avec tous les enfants ! Venez nombreux célébrer cet anniversaire, une surprise attend petits et grands

Rendez-vous : 24 octobre (9h- 12h)
RPAM, Espace Avalon
Place Louis Le Montagner

La médaille de la famille

récompense les parents de famille nombreuse



Est concerné tout parent qui a élevé au moins 4 enfants de nationalité française, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, et qui, par leurs soins attentifs et par leur dévouement, ont fait un constant effort pour élever leurs enfants dans

les meilleures conditions matérielles et morales. [art D 215-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles].

Si vous souhaitez en faire la demande pour vous ou pour un tiers, prendre contact avec le service état-civil de la mairie 02 97 02 96 96.

Pour 2016, les dossiers sont à remettre avant le 1^{er} décembre 2015.

LE NOUVEAU PORT

Retour sur l'histoire du port et sur les travaux d'agrandissement

LE PROJET D'AGRANDISSEMENT



LE SITE EN 2014

Agrandir le port était une évidence, les demandes de places étant presque trois fois plus importantes que la capacité existante et une nécessité pour améliorer le confort et la sécurité de cet équipement attractif et offrant un très fort potentiel de développement d'activités.

Début 2000 la ville de Guidel sollicitait l'agglomération pour inscrire son port dans le schéma de développement d'accueil portuaire du Pays de Lorient. Le port est géré, depuis 2003 par la Société d'Économie Mixte, la Sellor et le projet d'agrandissement intégré dans le Contrat de Pays, assurant de la sorte

des financements conjoints de l'Agglomération, de la Région et du Département, au titre de l'objectif régional : "conforter l'identité maritime et la filière nautique, comme facteur de développement économique".

Les craintes des années 70 liées à l'ensablement se sont avérées vraies, et les opérations régulières de dragage coûteuses. Les projets d'agrandissement ne pouvaient alors s'envisager qu'en écartant ces risques d'ensablement récurrent. Des études de courantologie et de sédimentologie réalisées en 2002 ont été rassurantes.

AUX ORIGINES

LE SITE VERS 1920

Dans les années 20, difficile d'y voir le Guidel-plages d'aujourd'hui. L'espace où pâturaient les vaches, sera remblayé dans les années 50 pour devenir la route côtière. À l'arrière du site se trouvait la jetée. Le bac passait d'une rive à l'autre.



LES TRAVAUX



AUTOMNE 2014

Les plaisanciers et professionnels ont retiré leurs bateaux et, la renouée maritime, espèce protégée a été déplacée. Les pontons sont démontés



LES ANNÉES 70

Début des travaux du port pendant les années 1971 et 1972

ANNÉES 20



LE SITE EN 1924

ANNÉES 50



LES ANNÉES 50

Guidel-plages n'existe pas encore. Le tourisme commence à se développer. C'est à la fin des années 50 lors de la création de la route côtière entre Plémeur et Guidel, que débute alors l'attrait pour les plages qui favorisera la construction d'une infrastructure balnéaire.



La création du port, l'idée d'un visionnaire

Malgré les avis techniques défavorables (la barre, le chenal peu profond, l'ensablement), le Sénateur Maire Louis Montagner a décidé de doter sa ville d'un port autonome de plaisance devinant les avantages en termes d'image, d'attractivité, de tourisme et d'économie. Il attire à Guidel le centre de vacances familial (aujourd'hui Bélambra).

AUTOMNE 2014



LE SITE EN 2014



LE SITE EN TRAVAUX



Contact : Georges Thiéry
Conseiller délégué au littoral
thiery.littoral@mairie-guidel.fr

DE PLAISANCE

Elles indiquèrent que l'extension pouvait être conduite en minimisant les risques.

Les travaux, initialement prévus pour 2004 pour doubler sa capacité, le moderniser, mieux le protéger de l'ensablement tout en œuvrant au mieux pour la protection de l'environnement, ont souffert du durcissement de la législation, de la multiplication des obstacles et ont démarré 10 ans plus tard, sous maîtrise d'ouvrage de Lorient Agglomération.

Places disponibles au mouillage hors ponton

Renseignements au 02 97 05 99 92



LE SITE EN 2015

POSE DE PALPLANCHES

Depuis avril 2015, un rideau de protection en arc de cercle délimite le port.

- 217 m de long
- 350 tonnes de palplanches
- Enfoncé sur 9 m de profondeur
- Entièrement submersible



LE DRAGAGE

De décembre 2014 à février 2015, 36 000 m³ de sédiments sableux ont été extraits pour approfondir et étendre le port.

LE PORT AUJOURD'HUI



INAUGURATION

Le nouveau port a été inauguré le 12 septembre 2015, en présence du Ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian, du député Philippe Noguès, du Président de Lorient Agglomération Norbert Métairie et du Maire François Aubertin.



FÉVRIER 2015

AVRIL 2015

MAI 2015

SEPTEMBRE 2015



LA DIGUE

Entre mars et mai 2015, la digue a été confortée et le talus de terre-plein renforcé par des enrochements.



NOUVELLE PASSERELLE ET NOUVEAUX PONTONS

→ Composés de 18 pieux-guide, de 5 pannes et d'un ponton technique

→ 218 places



4 millions d'euros

Financement du port cofinancé par la Région Bretagne, le Conseil départemental du Morbihan et Lorient Agglomération



Urbanisme : la loi ALUR

Précisions sur la loi dite "Duflot"

Comportant de nombreux articles, cette loi du 27 mars 2014 vise, entre autres, à densifier l'urbanisation, et à freiner la "périurbanisation". En effet, le gouvernement considère qu'il est nécessaire de diminuer les déplacements automobiles, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de mettre fin au mitage des espaces naturels et agricoles.



FONCIER Pour atteindre ces objectifs, les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) et les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) devront désormais produire une "analyse des capacités de densification" pour démontrer les mesures prises pour la renforcer.

En conséquence :

Il sera désormais plus difficile d'ouvrir de nouvelles zones à l'urbanisation (puisqu'il s'agira de densifier les zones déjà urbanisées) ; la surface des terrains constructibles devra être de plus en plus réduite ; seuls les secteurs situés à proximité des transports collectifs seront urbanisables.

À terme, notre commune devrait donc être lourdement impactée

Notamment, les parcelles constructibles dans les hameaux ne pourront plus être bâties.

Mais aussi, en zone urbanisée, les secteurs constructibles qui n'ont fait l'objet d'aucun projet d'aménagement ou d'acquisition au bout de 9 ans, seront considérés comme zones naturelles ou agricoles.

Toutefois ces mesures, si elles s'imposent d'ores et déjà dans les communes dans lesquelles un processus de révision du PLU a été instauré après la publication de la loi, ne sont

pas pour l'instant applicables si le PLU a été approuvé avant la loi, ce qui est le cas à Guidel.

Cependant, elles s'imposeront, dès que le PLU communal sera transféré à l'Agglomération, un autre objectif de la loi ALUR. Chaque propriétaire concerné est donc invité à vérifier dans quelle mesure il peut encore bénéficier de ses droits à construire définis au PLU, en se rapprochant du service urbanisme de la ville.

La loi ALUR tend aussi à prendre en compte les "habitats légers" (yourtes, tipis, roulottes, HLL - habitations légères de loisirs - et Mobil home) qui devront entrer dans le droit commun sur le plan des équipements et des taxes.

Quels résultats pour les constructions de demain ?

L'objectif de "construire plus, mais pas n'importe comment, ni n'importe où, dans une ville plus dense, et moins consommatrice d'espace" pourra-t-il être tenu ? Ou peut-on craindre, qu'en allant contre les tendances naturelles, cette loi ne conduise finalement qu'à moins de constructions ?

L'avenir nous le dira...

Centre d'incendie et de secours

Une nouvelle opportunité pour le transfert du CIS

La ville s'active depuis plusieurs années, à rechercher une solution de transfert à l'actuel Centre d'Incendie et de Secours, devenu tout à fait inadapté aux besoins.



PROJET L'emplacement idéal pour accueillir la nouvelle caserne a été déterminé : il s'agit des 5 chemins.

Bien que la loi ne l'y contraigne pas, la municipalité, faute de meilleure option, a consenti à assurer la maîtrise d'ouvrage de la nouvelle caserne. Mais pas à n'importe quelle condition.

En effet l'hypothèse d'une construction neuve, répondant aux objectifs idéaux du Service Départemental d'Incendie et de Secours, laissait à la charge municipale l'essentiel des coûts, les partenaires financiers (État, Département, Agglomération) ayant tous plafonné leur subventionnement.

Une opportunité nouvelle se présente : l'acquisition d'un bâtiment récent mis en vente aux 5 chemins. Sa réutilisation, après transformation, permettrait d'offrir une solution convenable, rapide et beaucoup plus acceptable financièrement qu'une construction neuve.

Aussi la ville attend-elle la réponse du SDIS à la proposition qui lui a été faite.

Rue Général de Gaulle

“De bons tuyaux”...

La rue Général de Gaulle fait le lien, en attendant le contournement du bourg, entre la plage et la ville, et constitue un raccourci pour rejoindre la D765 à hauteur de la BAN Lann Bihoué.

AMÉNAGEMENTS Il ne faut donc pas s'étonner que cette rue stratégique soit très fréquentée (2 200 véhicules / jour en moyenne par an). Aussi de nombreux riverains souhaitent-ils son amélioration et sa sécurisation ; notamment qu'on y installe trottoirs et éclairage.



Sans évoquer dans l'immédiat la question du montant de l'investissement nécessaire (les études réalisées avancent un montant d'1 million d'euros), la question qui se pose d'abord est celle de la réalisation des travaux d'infrastructures préalables. L'agglomération, qui a la compétence en terme de réseaux d'adduction d'eau potable et eaux usées, nous indique pouvoir les changer au début de l'année 2016. Ce n'est donc qu'ensuite qu'il pourra être procédé à la réfection des voiries.

Contact : D. Guillerme, Adjoint aux travaux, guillerme-travaux@mairie-guidel.fr

Réfugiés

Compassion et raison

La ville, lors de la réunion publique du 16 septembre, a précisé sa position sur la délicate question de l'accueil des réfugiés.

SOLIDARITE C'est le principe exprimé en son temps par Michel Rocard qui a été retenu localement : *“la France ne peut accueillir toute la misère du monde, mais elle doit en porter sa part...”*. Ainsi, la ville mettra un logement d'urgence vacant, dont elle a la propriété, à la disposition d'une famille de réfugiés. Un soutien actif sera apporté par un important réseau d'entraide constitué par nombre de nos concitoyens, volontaires pour apporter leur aide. L'accompagnement de la famille (administratif en particulier) sera confié à la “Sauvegarde 56”. C'est le CCAS, auquel toute personne bénévole qui le souhaite peut se signaler qui gèrera la situation.

Ainsi notre tradition d'accueil sera respectée sans pour autant que les personnes en difficulté soient affectées dans le propre soutien qui leur est dû.

Infos : CCAS
Françoise Téroute
Adjointe aux affaires sociales
Contact : Espace Avalon,
Place le Montagner
02 97 02 96 90
ccas@ccas-guidel.fr

NOUVEAUX COMMERÇANTS



La boutique Marlène

DÉMÉNAGEMENT
RUE SAINT MAURICE

Mme Petitbois vous y propose toujours du prêt à porter féminin de la taille 36 à la taille 52 ainsi qu'un nouveau rayon dédié aux vêtements de nuit et à la lingerie.

Ouverture : lundi (15h-18h), mardi, jeudi, vendredi, samedi (10h-12h15 et 15h-19h) et dimanche (10h-12h15)

Contact : 02 97 84 23 41
1 Rue St Maurice



La table d'eux

NOUVEAU NOM DU RESTAURANT
DE LA PLAGE DE LA FALAISE

Annaïck et Laurent Le Berrigaud, qui nous viennent de Pont-Scorff, ont repris le restaurant anciennement “La Cantine”, et vous proposent une cuisine du marché et de “l'instant”.

Ouverture : tous les jours sauf mardi l'été et mardi et mercredi l'hiver
Contact : 02 97 32 42 07
La Falaise, Guidel Plages



Mélodie Vernon

NOUVELLE ORTHOPHONISTE
AU CENTRE VILLE

Spécialiste notamment des troubles de communication liés à la voix, à la parole et au langage oral et écrit, Mélodie Vernon a installé son cabinet depuis la mi-août dans le centre-ville.

Consultation sur rendez-vous : du lundi au vendredi
Contact : 02 97 65 32 50
10, place de Polignac



Arnaud Barzic

OUVERTURE À PLEIN TEMPS
DE SON CABINET KINÉ

Masseur kinésithérapeute, Arnaud Barzic intervient actuellement deux jours par semaine à Guidel. Il ouvrira son cabinet à plein-temps à partir de la fin d'année 2015.
Consultation sur rendez-vous : du lundi au samedi
Contact : 02 97 65 91 77
17, rue de l'Océan



Guidel labellisée “ville de surf”

Une récompense et un engagement pour le futur

En juin dernier, la Fédération Française de Surf a proposé à la ville de déposer un dossier de demande de label Ville de Surf.

RECOMPENSE Ce label a pour objectif de “valoriser les communes qui œuvrent à la création d’un environnement favorable à l’accueil et à la pratique des activités surf pour les habitants et les touristes”. Les critères de labellisation reposent sur la qualité de l’accueil, des aménagements et le respect de l’environnement.

Pour les élus, inscrire Guidel au label, c’est affirmer :

l’intérêt de l’activité surf, la valorisation du littoral, le dynamisme du potentiel touristique communal et la prise en compte de l’environnement.



Pour la municipalité, présenter un dossier était une évidence en raison : de la présence d’un littoral permettant la pratique du surf, de l’existence d’un club de surf dynamique, de la collaboration déjà ancienne avec la WSA (West Surf Association), des efforts déjà accomplis en termes d’aménagement du littoral (pistes cyclables, cheminements...) et des résultats déjà obtenus sur l’environnement (Agenda 21 labellisé, Pavillon bleu, Ville fleurie). Et aussi en raison des valeurs que véhicule le surf comme toute la “glisse” (surf, kite surf, body-board, paddle, skate) : adresse, courage, sauvegarde de l’environnement.

C’est pourquoi un dossier a été remis à la FFS courant juillet. Réuni le 10 août, le jury a attribué à Guidel le label “Ville de Surf” mention 2 étoiles, en même temps que Lacanau, Plomodiern et Seignosse. C’est une grande fierté pour Guidel qui souhaite dans l’avenir, confirmer sa collaboration avec la WSA et avec la Fédération Française de Surf.

IRON BREIZH de Guidel-Plages

Une seconde édition du triathlon riche en surprises !

Le soleil était au rendez-vous du triathlon organisé par l’association Guidel Triathlon les 19 et 20 décembre derniers à Guidel-Plages.



TOUS A L’EAU ! Mais c’est surtout la formidable énergie déployée par les sportifs qui a ravi le public venu nombreux tout au long du week-end encourager tous les athlètes.

55 enfants, répartis en 4 catégories, ont participé au duathlon, vélo et course à pied, le samedi. La remise des prix a été faite par Sylvain Sudrie, champion du monde et parrain de l’IRONBREIZH.

La journée du dimanche a vu la victoire des outsiders

344 concurrents individuels et 26 équipes se sont lancés à l’eau dimanche matin pour la première des trois épreuves qui ont donné bien du mal aux athlètes, notamment l’épreuve de course qui si elle s’est déroulée dans de fabuleux paysages n’en a pas moins été difficile et exigeante même pour les favoris. C’est ainsi qu’on a pu voir la victoire de Colin Arros devant le champion Sylvain Sudrie qui victime d’hypoglycémie a tenu à finir son parcours et termine à la sixième place. Elise Meury a elle aussi créé la surprise en remportant l’épreuve en 4h50’28”.

Au-delà des résultats, l’organisation et l’animation ont marqué sportifs et spectateurs, prêts à revenir l’an prochain.

Résultats Masculins

1. C. Arros (Team Landi - Saint-Pol Triathlon)
2. S. Escola-Fasseur / 3. J. Py

Résultats Féminines

1. E. Maury (Société sportive Nieulaise)
2. M. Protat / 3. E. Le Poetvin



Contact : François Hervé
Adjoint à la Culture
herve.culture@mairie-guidel.fr

L'ESTRAN

Des vacances "découverte" en famille



CHRONIQUES MARTIENNES

Une super exposition de l'Association Planète Mars sur les projets d'installation de l'homme sur la planète rouge !

21 au 25 octobre (14h-18h)

Une conférence passionnante de Alain Souchier à propos des robots envoyés sur Mars .

21 octobre (17h) GRATUIT (dès 8 ans)

Une conférence de Liam sur la musique et les musiciens inspirés par les étoiles.

25 octobre (17h) GRATUIT

en partenariat avec APM & FutureScan



LA MUSIQUE DANS LES ARTS

Une conférence de Géraldine Puireux à voir en famille (dès 8 ans) pour découvrir l'inspiration de la musique notamment chez les peintres.

28 octobre (18h) 0-3-4-5 € (dès 8 ans)

Gratuit moins de 16 ans accompagnés



QU'EST-CE QU'ON ÉCOUTE ?

Redécouvrir en vinyles les morceaux préférés (tous styles) de musiciens d'ici ! Premier invité : le saxophoniste Bruno Thiery.

31 octobre (17h) GRATUIT

En partenariat avec Auditorium Le Bourhis de Lanester



Réservations : www.lestran.net

Rue Général de Gaulle

02 97 02 97 40

Ateliers Musicaux

Les nouveautés

Les Ateliers Musicaux ont fait leur rentrée le 9 septembre



Une nouvelle orientation est en place avec des innovations : une classe de batterie, un groupe de musiques actuelles, un atelier d'enregistrement et un atelier rythmes. Une seconde classe d'éveil musical a été également créée pour répondre à la forte demande

La place du chant est mise en avant par la création de groupes vocaux pour les 15-18 ans et les adultes. L'orchestre, l'ensemble de harpe celtique, les chorales enfants et collégiens sont toujours d'actualité, ainsi que les interventions en milieu scolaire.

Quelques places sont encore disponibles, en particulier en classes de guitare, batterie et harpe celtique.



Contact : Catherine Dréano

11 rue des Prêtres

02 97 02 93 80



LE PETIT FESTIVAL DES LIVRES EN MUSIQUES

16-18 OCT

MÉDIATHÈQUE - L'ESTRAN - KERPRAT

DES AUTEURS
DES LIVRES
DES RENCONTRES
DES SPECTACLES
DES CONFÉRENCES
DES LECTURES MUSICALES
DES IMPROMPTUS
UNE LIBRAIRIE
DES ATELIERS
UNE DICTÉE
UN PRIX JEUNESSE

VENREDI

Laurent Naouri & Manuel Rocheman

SAMEDI

Bulle et Bob lectures chantées dès 2 ans.

Bretagne - Bretagne(s) : la musique bretonne d'hier à aujourd'hui.

Oh non... Encore une sorcière ! un conte musical de la Cie Pirate (Fondation Polignac).

Rock'n Rok la genèse d'albums culte de The Cure et Pink Floyd, et l'histoire du rock en Bretagne.

Conférence « Emmanuel Chabrier, un compositeur parmi les peintres et les poètes ».

Lecture musicale « Cocktail de mots et de musiques »

La dictée junior et senior.

Le dictionnaire amoureux du piano par Olivier Bellamy.

Clara et Robert Schumann, un amour déchiré une lecture musicale (Fondation Polignac).

DIMANCHE

Contes du Brésil (dès 4 ans).

Le Carnaval Jazz des Animaux Le Livre-CD en avant-première.

Conférence « Musique, biographie et illustration ».

Conférence « Le Jazz, à la Lettre ».

Lecture musicale « Quatre Boules de Jazz ».

Aldo Romano L'immense batteur français est aussi l'auteur d'une biographie passionnante. Un concert solo dialogué !

Ce festival organisé par la Ville de Guidel bénéficie du partenariat avec la Fondation Polignac, la librairie Jojo lit et Lili joue, l'Association Ar Un Dro, l'association d'Entraide Scolaire et La Recré des Familles. **Restauration sur place !**

PROGRAMME COMPLET DISPONIBLE EN MAIRIE, À LA MÉDIATHÈQUE ET À L'ESTRAN

Les élus "Guidel autrement"

Rentrée

Cette année, 1100 enfants ont fait leur rentrée dans les écoles primaires de la commune. Nous leur souhaitons une bonne année scolaire riche en apprentissages et découvertes. Nous félicitons les parents de la filière bilingue pour une mobilisation qui a permis la réouverture du demi-poste supprimé en juin. Cette filière bilingue est une richesse, nous nous sommes mobilisés à leur côté pour appuyer cette démarche.

Nos désaccords avec la politique scolaire de la majorité municipale persistent. Sur les **nouveaux rythmes**, plus particulièrement les temps d'activité périscolaires, nous constatons un **échec** : celui de la sortie du dispositif de Notre Dame des Victoires, pour des raisons de sécurité, d'organisation et d'intérêt des activités proposées. Cette décision nous interpelle. N'était-ce pas l'objectif inavoué après une mise en œuvre difficile à la rentrée 2014 ? Une **nouvelle organisation** de ces TAP est appliquée en cette rentrée à Prat-Foen et Polignac. Nous espérons qu'elle répondra aux souhaits des parents en garantissant aux enfants des activités de qualité. Nous nous réjouissons de la **pérennisation de**

leur financement par le gouvernement, conformément aux demandes des communes. À Guidel, le coût résiduel pour l'ensemble des écoles est de 64 000 euros, il est bien faible au regard de certaines réalisations municipales contestables.

Sur la restauration scolaire, le désengagement progressif de la commune nous a amenés à voter contre l'évolution des tarifs proposés. **Après plusieurs années d'augmentation, nous aurions souhaité une "pause" en 2015**, d'autant qu'aucune augmentation de prix n'était appliquée par la société de restauration. Ce n'est pas l'option retenue par la majorité, nous le regrettons. Dans le contexte de crise agricole actuelle, nous devons, en tant qu'élus, promouvoir un approvisionnement local et de qualité pour l'ensemble des filières. Nous serons particulièrement vigilants sur ce point.

L'instruction du dossier d'une **nouvelle école maternelle** se poursuit. Nos inquiétudes restent nombreuses, les plus importantes concernent l'accessibilité et l'enclavement du lieu retenu, mais surtout le manque de projection vers l'avenir. L'équipe majoritaire avancera certainement la diminution des effectifs scolaires qui pourrait remettre en cause certaines

options retenues pour le dimensionnement de cette structure.

En 2 ans, nos écoles ont perdu près de 130 élèves alors que dans le même temps la population des plus de 60 ans a considérablement augmenté. Un cabinet spécialisé dans l'analyse démographique et sociale estime qu'à horizon 2030 (de main), notre commune comptera 3000 personnes supplémentaires de plus de 60 ans. Ce phénomène touche de nombreuses communes littorales, il est plus prononcé à Guidel que dans d'autres communes similaires. Quelle politique pour accompagner nos seniors ? Quelles structures ? **Quelles actions concrètes pour favoriser l'accueil des jeunes familles avec enfants pour tendre vers un équilibre démographique harmonieux ?** La réponse à ces questions cruciales pour l'évolution de notre commune ne semble pas mobiliser l'équipe majoritaire ! Elles étaient au cœur de notre projet municipal.

Plus d'informations sur : www.guidel-autrement.fr

Les élus de Guidel Autrement : Robert Henault, Laure Detrez, Maurice Le Teuff, Michelle David, Pierre-Yves Le Grogne

Les élus "Nouvel élan pour Guidel"

La sécurité sur Guidel, encore et toujours d'actualité

Voitures brûlées, braquage à la voiture bélier, murs graphés ou taggés, sentiment d'insécurité grandissant, les marqueurs d'une délinquance en nette augmentation sont désormais réunis sur le territoire de la commune. Il est impératif, une nouvelle fois de se poser les bonnes questions et de rappeler à la majorité élue, les termes de nos dernières propositions en matière de lutte contre la délinquance de voie publique qui selon nous n'ont pas retenu leur attention.

Malgré toute la considération que nous avons pour les **Voisins Vigilants**, nous martelons que ce dispositif n'est en aucune façon adapté à cette nouvelle délinquance organisée. Le maire dispose de nouveaux outils de prévention et de lutte contre la délinquance. Il ne doit pas hésiter à les mettre en œuvre. Assurer la protection des résidents par une gestion (surveillance et contrôle) des groupes à risques en les identifiant, en les catégorisant et pour finir en identifiant les besoins (avec les moyens de police d'État

associés) est le premier objectif à se fixer. Nous en sommes loin pour notre commune.

La **Vidéo-protection** renforce les fonctions essentielles de tout dispositif de sécurité, permet en temps réel ou différé de : **Surveiller** (vision de large ou concentrée), de **dissuader** (par la présence d'une surveillance visible et permanente), de **détecter** (tout événement ou comportement anormal) et d'**identifier** (un individu, un véhicule, un objet).

Elle doit s'inscrire dans un plan d'ensemble de sécurité dont elle n'est qu'un des éléments, doit répondre à des conditions strictes d'emploi et permettre, aussi dans certains cas mais pas en toutes circonstances, de remplacer la présence humaine. Des dispositifs prenant en compte la typologie de notre collectivité rurale doivent vivement être étudiés pour être rapidement mis en place (Circulaire du 28 janvier 2014 et son annexe 3 relative à l'éligibilité au FIDP (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance).

Depuis plus de deux ans, date de l'installation de deux caméras dans la zone de Pen-Mané, à la demande des entreprises, que s'est-il passé sur le dossier de vidéo-protection pour notre commune ?

La stratégie nationale de la délinquance de la prévention 2013-2017 précise que le Fonds Interministériel de prévention de la délinquance à vocation à soutenir les projets qui s'intègrent dans une politique globale de recherche de tranquillité publique.

Si nos articles dans la Terre et Mer ne suscitent aucune réflexion ou réaction quant à leurs contenus ou suggestions, quelle sont leur utilité ? Pourquoi la commune de Guidel ne pourrait-elle pas en tirer profit ? Mais y a-t-il une volonté politique de sécurité sur la commune ?

Les élus de Nouvel élan pour Guidel : Caroline Pecchia-Bouhourd et Pierrick Le Dro

La sécurité à Guidel

La réalité par les chiffres

“L'arbre cache parfois la forêt”. À partir de quelques faits aussi spectaculaires soient-ils, même s'ils marquent les esprits, on ne peut extrapoler une tendance générale.

Aussi, est-il utile de donner connaissance des statistiques de la délinquance, fournis par la Gendarmerie Nationale ; elles permettent de revenir à la réalité objective.

Voici une vue d'ensemble sur 5 ans qui permet de juger la délinquance générale (c'est l'ensemble de tous les crimes et délits, c'est-à-dire de tous les vols quels qu'ils soient, les violences, les escroqueries, stupéfiants, destructions, dégradations, etc...) :

CRIMES ET DÉLITS	
en 2011	230
en 2012	265
en 2013	297
en 2014	239
au 1 ^{er} sept. 2015	152

CAMBRIOLAGES	
en 2011	33
en 2012	57
en 2013	62
en 2014	36
au 1 ^{er} sept. 2015	8

CAMBRIOLAGES DE LOCAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	
en 2011	16
en 2012	10
en 2013	11
en 2014	3
au 1 ^{er} sept. 2015	3*

CAMBRIOLAGES “DANS LES AUTRES LIEUX” **	
en 2011	16
en 2012	10
en 2013	11
en 2014	3
au 1 ^{er} sept. 2015	3

* dont les 2 banques et le véhicule incendié

** c'est-à-dire dans les bâtiments publics, cabanons, jardin, église...

La délinquance générale est donc en baisse à Guidel. C'est le résultat du travail de terrain de notre brigade de gendarmerie, très présente sur notre territoire et du lien étroit établi avec la population à travers le dispositif “de participation citoyenne”.

Les caméras de vidéo-protection, récemment mises en service, auront sans doute, elles aussi, une action dissuasive.

Mais bien entendu, la lutte contre la délinquance n'est jamais terminée : forces de l'ordre (gendarmerie, police municipale) population, municipalité, s'y emploient.

La question de la sécurité est l'affaire de tous.

Les élus de Ensemble vers Guidel 2020

Tourisme au Pays de Lorient

Un secteur à dynamiser

Un premier bilan fait état d'une fréquentation satisfaisante pour la saison 2015.

Le tourisme, c'est 3 000 emplois sur le territoire de l'agglomération, une réalité économique à ne pas négliger, d'autant que l'insécurité outre-mer offre de nouvelles opportunités aux destinations hexagonales.

On redécouvre nos régions et le Pays de Lorient ne manque pas d'atouts, géographiques ou culturels susceptibles d'attirer.

La politique touristique conduite par l'agglomération repose sur un ensemble muséographique qui peine à convaincre malgré un subventionnement de 3 millions d'euros par an, tandis que le Festival Interceltique, associatif, fait le plein, et n'est quant à lui soutenu qu'à hauteur de 330 000 € en 2015.

L'office de tourisme du pays de Lorient promeut l'ensemble de l'offre, qui est aussi privée (zoo, hébergements, restauration, etc...) et bénéficie de la taxe de séjour et d'une subvention d'un million d'euros par an de l'intercommunalité.

Lorient Agglomération a validé un “schéma de développement touristique” en 2012. Même s'il ne prévoit aucun projet d'envergure, il décline 12 chantiers, dont l'un consiste à rénover les points d'accueils touristiques.

Pourtant, l'Agglomération au nom du “virage numérique” propose d'en fermer la plupart, et de ne conserver que ceux de Lorient, Larmor, Hennebont, de remplacer les points d'accueil par des bornes interactives, sans diminution de budget cependant !

Peu de projets, moins de promotion touristique, moins de personnes face au public : est-ce ainsi que l'on espère développer le tourisme au pays de Lorient ?



Local prévu pour l'Office de Tourisme

Rendez-vous à Guidel

OCTOBRE

- **TOUTE LA SAISON**
EXPO "En regard" de M. Piriou
L'ESTRAN
- **TOUT LE MOIS**
EXPO "En regard" de N. Duthois
L'ESTRAN
- **JUSQU'AU MERCREDI 14**
Vente de livres
Médiathèque
- **JUSQU'AU SAMEDI 17**
EXPO "Pop-up"
Le Petit Festival
des Livres en Musiques
Médiathèque
- **DU LUN. 12 AU SAM. 24**
ÉVÈNEMENT
Quinzaine INFO Jeunesse
Point Info - Espace Avalon

- **MARDI 13**
JUDO
Entraînement de masse
avec le champion olympique
Marc Alexandre
18h à 21h
Salle Loïc Robin - Prat Foën
- **VEND. 16 & SAM. 17**
BRADERIE
Secours catholique
10h-17h30 // Salles paroissiales
- **DU VEND. 16 AU DIM. 18**
"Le Petit Festival des Livres
en Musiques" (voir page 13)
- **SAM. 17 & DIM. 18**
SPORT Conviviale de Kitesurf
Freestyle et slalom
La Falaise ou Lannéec

- **DIMANCHE 18**
CONCERT Aldo Romano
Gratuit, résa. conseillée
19h // L'ESTRAN
- **À PARTIR DU MARDI 20**
EXPO "Des choses à dire"
de M. Petrus
Médiathèque
- **MARDI 20 & 27**
L'Heure du conte
Entrée libre
17h // Médiathèque
- **MERC. 21 AU DIM. 25**
ÉVÈNEMENT
"Chroniques Martiennes"
Dans le cadre
des Rencontres
Prospectives 2015
L'ESTRAN

- PROGRAMME
→ du 21 au 25 EXPO
Une base martienne
14h à 18h
→ le 21 CONFÉRENCE
Les missions robotiques
Dès 8 ans // 17h
→ le 25 SPECTACLE
"Le Jazz des étoiles"
Dès 8 ans // 17h
- **SAMEDI 24**
Les 10 ans du Relais Parents
Assistants Maternelles
9h à 12h // RPAM - Esp. Avalon
- **DIMANCHE 25**
SPORT 5^e cyclo-cross de Guidel
1^e manche Trophée régional
Avec le cyclo club guidéolois
Villeneuve-Ellé

- Repas des Anciens
12h // Salle de Kerprat
- **MERCREDI 28**
CONF. Histoires d'Art(s)
"La Musique dans les Arts"
18h // L'ESTRAN
- **MERCREDI 28 & JEUDI 29**
INFO Prévention routière
Parking Super U
- **JEUDI 29**
CONCOURS Maisons Fleuries
Remise des prix
18h // L'ESTRAN
- **SAMEDI 31**
SPECTACLE
"Qu'est-ce qu'on écoute ?"
Avec Bruno Thierry
17h // L'ESTRAN

NOVEMBRE

- **JUSQU'AU SAM. 7 NOVEMBRE**
EXPO "Des choses à dire"
de M. Petrus
Médiathèque
- **TOUT LE MOIS**
EXPO "en regard" de S. Joblin
L'ESTRAN
- **DIMANCHE 1^{er}**
SALON Zen Avec Taol Skoaz
Salle de Kerprat
- **JEUDI 5**
CONCERT H. Coltman, Shadows
Songs of Nat King Cole
20h30 // L'ESTRAN
- **VENDREDI 6**
LOTO La Guidéoloise Basket
20h // Salle de Kerprat
- **SAMEDI 7**
TAPIS DE LECTURE
"La balade de l'escargot"
9h30 (1-3 ans) // 10h30 (3-5 ans)
Médiathèque

- **MERCREDI 11**
CÉRÉMONIE commémorative
10h // Espl. des combattants
- SPECTACLE Lecture musicale
"Hélas, ma chère Adèle..."
Dès 10 ans - durée 30 mn
17h // L'ESTRAN
- **JEUDI 12**
CONCERT "The Peacocks"
F. Ripoché et A. Jean Marie
20h30 // Studio de L'ESTRAN
- **LES 13-14-15-20 & 21**
THÉÂTRE "Bal des escargots"
Par la C^{ie} Coup de Torchon
20h30 // L'ESTRAN (le 15 à 15h)
- **SAMEDI 14**
INTERMEDE MUSICAL
"Japon : un son unique,
un archipel de musiques"
Fondation Polignac - KerJean
& Conservatoire de Lorient
15h // Médiathèque

- RDV TRADI. Stage de crêpes
Initiation
14h à 17h // Villeneuve-Ellé
- **VENDREDI 20**
CONCERT Vincent
Peirani quintet
Concert jazz
20h30 // Aux Arcs Quéven
- VISITE insolite
de la médiathèque
Avec Florence Arnould de
l'association "Écouter voir"
Gratuit - sur inscription
20h // Médiathèque
- **DIMANCHE 22**
TROC & PUCES
La Guidéoloise Foot
8h30 // Salle de Kerprat
- FILM - PROJECTION
Valse pour Monica
de Per Fly
À partir de 12 ans - Gratuit
17h // L'ESTRAN

- **MARDI 24**
L'Heure du conte
Entrée libre
17h // Médiathèque
- CLUB de lecteurs
Entrée libre
18h30 // Médiathèque
- SPECTACLE "Le Syndrome
de Cassandre"
Dans le cadre du Parcours
CéKoiCéClowns
co-organisé avec TRIO...S
Dès 14 ans
20h30 // L'ESTRAN
- Conseil municipal
20h30 // Mairie
- **MERCREDI 25**
SPECTACLE Z'humains
Dans le cadre du Parcours
CéKoiCéClowns
19h // Théâtre du Blavet
Inzinac-Lochrist

- **VENDREDI 27**
Distribution compost
A partir de 9h // Stade Kergrais
- **VEND. 27 & SAM. 28**
COLLECTE
alimentaire nationale
Dans commerces partenaires
- **DIMANCHE 29**
MARCHÉ de Noël
Amis de la Chapelle Locmaria
9h à 18h // Salles paroissiales
- CONCERT Thomas Enhco
17h // L'ESTRAN
- **LUNDI 30**
Réunion de quartier
"Côté campagne"
18h30 // L'ESTRAN

DÉCEMBRE

- **TOUT LE MOIS**
EXPO "en regard" de S. Joblin
L'ESTRAN
- **DU LUNDI 7 AU JEUDI 31**
Décor de Noël
Médiathèque
- **MERCREDI 2**
CONF. Histoires d'Art(s)
"De la Nativité au Père Noël"
18h // L'ESTRAN
- **VEND. 4, SAM. 5 ET DIM. 6**
Animations du Téléthon
- **SAMEDI 5**
Cérémonie commémorative
Esplanade des combattants
- **DIMANCHES 6 ET 13**
ÉLECTIONS régionales
8h à 18h // Salle Robin Prat Foën

- **LUNDI 7**
Réunion de quartier
"Côté ville"
18h30 // L'ESTRAN
- **MARDI 8**
CONCERT Alban Darche
L'OrphiCUBE
20h30 // L'ESTRAN
- **MERCREDI 9**
SPECTACLE
"Fée aux cheveux d'or"
Avec Andy Show Folies
Organisé par le service
Jeunesse en partenariat
avec L'ESTRAN
14h et 16h // L'ESTRAN
- Don du sang
Salle de Kerprat

- **VENDREDI 11**
CONCERT Ministrings
de Lausanne
Par la Fondation Polignac
en partenariat avec le
Conservatoire de Lausanne
20h30 // L'ESTRAN
- **SAMEDI 12**
CONCERT de Noël
Ateliers Musicaux de Guidel
L'ESTRAN
- **DIM. 13, 20 ET 27**
ANIMATIONS de fin d'année
Parvis de l'église
- **LUNDI 14**
Réunion de quartier
"Côté littoral"
18h30 // L'ESTRAN

- **MARDI 15**
SPECT. "La nuit c'est chouette"
Organisé par le RPAM
17h et 18h // L'ESTRAN
- **SAMEDI 19**
ANIM. "Comment c'est fait
un ciné-concert ?"
Démon. autour d'un épisode
de Kossi le Kangourou
En partenariat avec L'ESTRAN
Dès 2 ans - gratuit
16h // Médiathèque
- **DIMANCHE 20**
SPECT. "Le Petit Roi et
autres contes" Dès 4 ans
17h // L'ESTRAN
- CRÈCHE vivante de Noël
18h // Chapelle Locmaria

- LOTI Avec Taol Skoazn
20h // Salle de Kerprat
- **MARDI 22 & 29**
L'Heure du conte
Entrée libre
17h // Médiathèque
- **25 DÉC. AU 3 JANVIER**
Visite de la crèche
14h30 à 17h30
Chapelle Locmaria

- **9 JANVIER 2016**
Cérémonie de présentation
des vœux de M. le Maire
11h // L'ESTRAN

LA RANDO D'AUTOMNE

BOUCLE
4

DISTANCE : 9,8 KM
DURÉE : 2H40
DIFFICULTÉ : 2 SUR 3
DÉPART :
PARKING DE L'ESTRAN
À VOIR :
L'ABBAYE DE ST MAURICE
LE MOULIN ET LA DIGUE
DE BEG-NÉNEZ
LE CHEMIN DU MOULIN...

De Guidel centre vers la Laïta

De la mer à l'estuaire, de villages en hameaux, parcourez nos sentiers et chemins à la découverte de nos paysages et de notre patrimoine remarquables sous les couleurs d'automne.

La boucle 4 du guide rando en 8 étapes : Départ Parking de L'ESTRAN vers le Tro Kreiz Ker, continuez en bas de Kério puis vers le domaine de Kerbastic et Ar Butten. Passez sous le Pont St Maurice, Beg-Nénez et St Fiacre avant de rejoindre le Parking de L'ESTRAN. N'oubliez pas votre appareil photo !

Plus de détails sur ce parcours et les autres randonnées dans le guide "Sur les Chemins de Guidel / War hentou Gwidel"

